
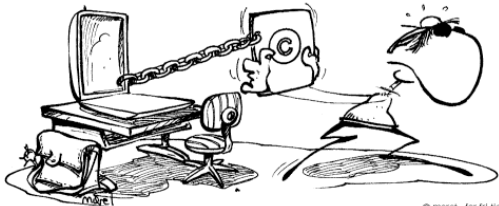


# Charte à l'utilisation d'Internet à l'école : 1-4H

Les thématiques de cette charte ont été abordées en classe. Par leur signature, les élèves s'engagent à respecter ces principes, les parents à en prendre connaissance, et les enseignants à accompagner leur classe dans l'acquisition de ces compétences, sur l'ensemble de la scolarité selon les activités travaillées en classe.

Cette Charte est issue de la Charte Internet Fritic -> <https://www.fritic.ch/fr/prestations/chrte-internet>

Elle se base sur la politique d'usage du canton de Fribourg -> <https://www.fritic.ch/fr/politique-usage>

	Pour l'élève :		Explications pour les parents :
1	<p>À l'école, l'accès à Internet est, en principe, réservé aux projets et travaux scolaires.</p> <p>➤ <b>Je demande l'autorisation à mon enseignant-e pour d'autres usages.</b></p>	 <p>© marret - for fritic</p>	<p>L'école permet les apprentissages de base dans un environnement sécurisé et sous la conduite de l'adulte.</p> <p>Les outils mis à disposition sont strictement réservés à un usage scolaire. L'élève doit apprendre à différencier l'utilisation à des fins professionnelles (= dans son métier d'élève) ou privées.</p>
2	<p>De nombreux éléments présents sur Internet sont protégés par le droit d'auteur.</p> <p>➤ <b>Je ne peux pas en disposer librement.</b></p>	 <p>© marret - for fritic</p>	<p>La grande quantité de contenus disponibles (images, textes, vidéos, ...) sur le Internet et les médias sociaux incite souvent à les utiliser facilement. L'élève doit être conscient des droits d'auteur concernant le téléchargement et le chargement tout comme les informations sur la source.</p>

3

Choisir ses mots de passes et comprendre les risques liés.

- Je garde mes mots de passe pour moi, ils sont comme les clés de ma maison.



Le mot de passe est un code secret que j'utilise pour me connecter à mon compte sur Internet, par exemple mon courrier électronique, mon cloud, mon réseau social, etc. Il doit rester secret afin que personne d'autre ne lise et n'envoie de messages en mon nom.

4

La diffusion et le stockage de données (images, vidéos, textes,...) sont régis par les lois et nul n'est censé ignorer la loi.

- Je n'ai pas le droit de publier du contenu sur le site de ma classe ou de mon école sans l'autorisation des enseignants.
- Je ne modifie pas le travail réalisé par mes camarades sans leur accord.
- Je ne peux pas publier des injures, des propos racistes ou diffamatoires sur des sites, les réseaux sociaux, des forums, livres d'or ou commentaires de blogs ou encore par le biais du téléphone portable.



Le site web de l'école appartient à la classe ou à l'établissement. Par conséquent, personne n'est autorisé à le modifier sans autorisation de l'auteur.

Il est facile d'être hostile à quelqu'un sur Internet ou les médias sociaux, car il n'y a pas de contrepartie directe. En outre, ces contenus sont plus susceptibles d'être lus et partagés. Les enfants doivent apprendre où se situe la limite d'un comportement adéquat et comment réagir s'ils sont confrontés à des propos haineux.

**Pour les parents :**

- Je m'engage à prendre connaissance de la Ch@rte informatique du Cercle scolaire de Courtepin et soutenir les règles de bon fonctionnement qu'elle contient.
- Je m'engage à ne pas copier et diffuser des photos ou des vidéos provenant des sites ou blogs des classes de mon/mes enfant(s) ou des autres élèves afin de respecter le droit à l'image.

**Il va de soi que l'école s'engage :**

- à trier les photos soumises à la publication, dans le respect des élèves et de leurs enseignant-e-s ;
- à demander un accord oral préalable à l'élève avant de transmettre une production particulière (textes, photos de dessin, peintures) pour publication sur le site ;
- à ne diffuser aucune donnée personnelle (nom de famille, adresse ou tout autre renseignement) de l'élève sur le site Internet.

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Signature de l'enseignant (e) :

--	--	--